

GESTION DE PORTEFEUILLE LANDRY INC.

APERÇU DU FONDS

Fonds d'actions canadiennes Landry - Catégorie F

15 mai 2018

Ce document contient des renseignements essentiels sur le fonds d'actions canadiennes Landry (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec Gestion de portefeuille Landry Inc. (le « gestionnaire ») au 1-866-985-1138 ou à l'adresse info@landryinvest.com, ou visitez le www.gestiondeportefeuillelandry.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds: LDM002	Gestionnaire du fonds : Gestion de portefeuille Landry Inc
Date de création de la catégorie F: 5 avril 2011. Avant cette date et commençant le 1 ^{er} mai 2003, le fonds était un organisme de placement collectif (OPC) qui plaçait ses titres au moyen de placement privé.	Gestionnaires de portefeuille: Benoit Brillon et Jean-Luc Landry de Gestion de portefeuille Landry Inc.
Valeur totale au 30 avril, 2018: 23 millions de dollars canadiens	Distributions: Le Fonds prévoit effectuer des distributions du revenu net et des gains en capital nets réalisés annuellement, en décembre.
Ratio des frais de gestion (RFG): 1,97%	Placement minimal : 5 000 \$ (initial), 1 000 \$ (additionnel)

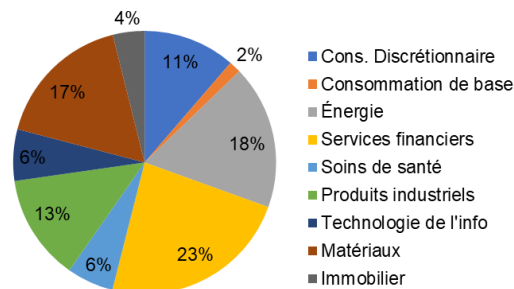
Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril, 2018. Ces placements changeront au fil du temps. L'exposition maximum aux placements étrangers est de 10% de la valeur liquidative du fonds.

Dix principaux placements (au 30 avril, 2018)

TORONTO DOMINION BANK NEW	5.1%
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD .	4.3%
SUNCOR ENERGY INC NEW	4.3%
ROYAL BANK OF CANADA .	3.9%
CANFOR CORPORATION NEW .	3.5%
KIRKLAND LAKE GOLD LTD .	3.3%
STARS GROUP INC (THE) .	3.1%
BANK OF NOVA SCOTIA .	3.0%
WEST FRASER TIMBER CO LTD .	2.8%
NATIONAL BANK OF CANADA .	2.7%

Répartition des placements (au 30 avril, 2018)



Les 10 principaux placements représentent 35,9% de la valeur liquidative du fonds.

Nombre total de placements : 55

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion de portefeuille Landry Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible Faible à moyen **Moyen** Moyen à élevé Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques d'investir dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

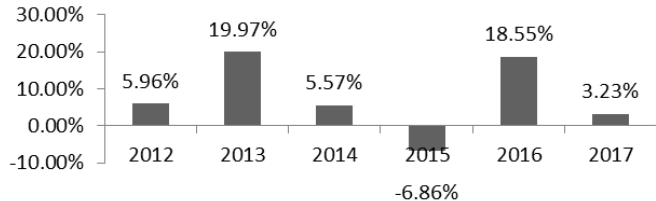
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du fonds au cours des 6 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du fonds chacune des 6 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F sur 3 mois au cours des 6 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000\$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,93%	30 avril 2016	Votre placement augmenterait à 1 129,31\$
Pire rendement	-8,26%	31 octobre 2015	Votre placement chuterait à 917,40\$

Rendement moyen

La valeur d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les titres de l'OPC depuis la création jusqu'au 30 avril 2018 est de 1 170,46\$. Cela représente un taux de rendement annuel composé de 2,25%.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds convient aux épargnants qui souhaitent ajouter du rendement à un portefeuille diversifié et prendre part aux occasions offertes par un fonds d'actions qui investit dans l'économie canadienne. Les épargnants devraient avoir une tolérance au risque moyenne et s'attendre à des rendements à long terme supérieurs à l'indice de marché, ce qui veut dire être capable d'accepter une volatilité à court terme sur une longue période.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucun frais d'acquisition n'est chargé par le Fonds, Gestion de portefeuille Landry Inc ou votre représentant.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2017, les frais du fonds s'élevaient à 2,23% de sa valeur, ce qui correspond à 22,30\$ sur chaque tranche de 1 000\$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Gestion de portefeuille Landry Inc. a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,97
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,26
Frais du fonds	2,23

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi pour les parts de Catégorie F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de substitution	Des frais de substitution peuvent être chargés par votre représentant, ceux-ci peuvent être de l'ordre de 0 % à 5 % du prix d'achat des parts dont vous faites l'acquisition par suite d'une substitution des parts de catégorie F vers les parts de catégorie A ou entre les parts de catégorie A des Fonds Landry. Vous devez négocier ces frais avec votre représentant. Ces frais ne sont pas versés au gestionnaire.
Frais pour opérations à court terme	Si vous demandez le rachat ou substituez des parts des fonds communs de placement Landry dans un délai de 90 jours suivant leur achat, le gestionnaire pourra vous imputer des frais d'opérations à court terme jusqu'à concurrence de 2 % du produit du rachat des parts.
Frais de conseils	Vous devez payer un frais de conseils à votre représentant basé sur la valeur au marché de vos actifs. Le montant des frais est déterminé entre vous et votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion de portefeuille Landry Inc. ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de portefeuille Landry Inc.
1800 McGill College, bureau 1430
Montréal (Québec)
H3A 3J6

Téléphone : 514-985-1138
Sans frais : 1-866-985-1138
Courriel : info@landryinvest.com
www.gestiondeportefeuillelandry.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.